



## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **26 JUIN 2023**  
Délibération n° **DEL-2023-0225**

Objet : Politique tarifaire de l'Espace Aragon

Nombre de sièges : 74  
Membres en exercice : 74

Présents : 55  
Pouvoirs : 12  
Absents : 0  
Excusés : 19  
Pour : 67  
Contre : 0

Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après  
transmission en Préfecture le

**04 JUIL. 2023**

et publié le

**04 JUIL. 2023**

Secrétaire de séance :  
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 26 juin 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 20 juin 2023.

Présents : Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Robert MONNET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Damien VYNCK

Pouvoirs : Cédric ARMANET à Cécile ROBIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, François BERNIGAUD à Coralie BOURDELAIN, Christophe ENGRAND à Françoise MIDALI, Nelly GADEL à Youcef TABET, Philippe LORIMIER à Henri BAILE, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Emmanuelle MOREAU à Christophe SUSZYLO, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Annie TANI à Serge POMMELET, Laurence THERY à Claude BENOIT

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

Vu la délibération n° DEL-2022-0221 en date du 27 juin 2022 actant de la mise en place d'un tarif unique de 7 € pour des spectacles accueillis conjointement avec d'autres salles du Grésivaudan,

Vu la délibération n° DEL-2022-0416 en date du 16 décembre 2022 prenant acte de la tarification des services,

Vu la délibération n° DEL-2023-059 en date du 20 mars 2023 élargissant le tarif partenaire des salles de spectacles du Grésivaudan à deux autres salles : le Belvédère à Saint-Martin-d'Uriage et la Pléiade à Alleverd-les-Bains

L'Espace Aragon offre une pluralité de propositions culturelles (cinéma, spectacles vivants) en lien avec la politique culturelle portée par Le Grésivaudan.

Malgré un contexte national inflationniste, les spectateurs ont repris le chemin du cinéma et de la salle de spectacles. Afin de soutenir ce retour des spectateurs après la crise sanitaire, qui a fortement touché l'économie culturelle, sans peser pour autant sur le budget des ménages, déjà impacté par la hausse de l'énergie et l'inflation, une stabilité de la grille tarifaire de l'Espace Aragon est proposée.

Pour autant, quelques modifications sont proposées, à la marge, en fonction de changement de dispositifs, de simplification ou encore d'émergence de nouveaux projets.

Concernant l'activité Cinéma, le dispositif « Ecole au cinéma », piloté par un comité départemental et qui concerne les scolaires de la maternelle au lycée, change en septembre 2023. Cette modification s'appliquera à tous les participants et fera passer le ticket d'entrée de 2€50 à 3 €.

Par ailleurs, il est proposé de traduire, dans la politique tarifaire, la transversalité des projets culturels entre les différentes thématiques cinéma, spectacles vivants et exposition de l'espace Aragon ainsi que le travail partenarial entrepris.

Aussi, dans cette perspective, les spectacles programmés dans le cadre du festival du film pour enfants seront proposés au même tarif que les séances de cinéma. Ce festival étant organisé en partenariat avec le cinéma de Vizille, les carnets acquis par les usagers dans l'une ou l'autre structure seront valables dans les deux.

Concernant la saison culturelle de spectacles vivants, une simplification des tarifs est souhaitable afin d'améliorer la lisibilité pour les usagers. En conséquence, la catégorie tête d'affiches a été supprimée et des tarifs simplifiés avec des chiffres ronds ont remplacé les chiffres avec des virgules, comme présenté en annexe.

***La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.***

En parallèle, une saison hors les murs, intitulée « Echo ! Tous au spectacle vivant. Tournée en Grésivaudan » proposant une vingtaine de dates dans les villes et villages du Grésivaudan, sera portée conjointement par l'Espace Aragon et l'Espace Paul Jargot, en 2023-24. Cette saison fait l'objet d'une convention de partenariat. Il est proposé d'appliquer la gratuité pour cette saison.

En conséquence, au travers de ces tarifs (en annexe), les objectifs que se fixe la Communauté de communes sont pluriels :

- Améliorer la lisibilité et la cohérence des tarifs,
- Soutenir l'accès à la culture pour toutes et tous,
- Inscrire la dimension partenariale au cœur de la politique tarifaire.

**Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :**

- **D'adopter les grilles tarifaires du cinéma et de la saison de spectacles vivants de l'Espace Aragon,**
- **De l'autoriser à signer tous les actes afférents à cette affaire.**

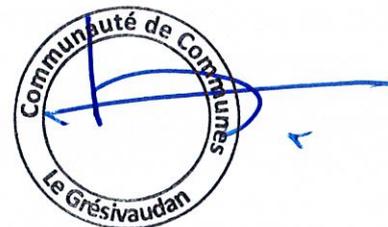
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre ont signé tous les membres présents.  
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le

**26 JUIN 2023**

Le Président,  
Henri BAILE



**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**



## Espace Aragon (Villard-Bonnot)

Activité TTC

Dernière délibération : délibération n°DEL -2021-0408 du 17 décembre 2021

Proposition:

Spectacles	Tarifs - Saison 2022 / 2023				Proposition de tarifs - Saison 2023 / 2024				Evolution		
	Tarifs TTC				Tarifs TTC						
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Tête d'affiche	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Tête d'affiche			
<b>Tarif normal</b>	20,00 €	16,50 €	12,50 €	25,00 €	20,00 €	17,00 €	13,00 €	25,00 €	<b>0,00%</b>		
<b>Tarif réduit</b>	17,50 €	12,50 €	10,50 €	22,50 €	18,00 €	13,00 €	11,00 €	22,50 €			
<b>Tarif - 12 ans</b>	11,50 €	9,50 €	7,50 €	16,50 €	11,00 €	9,00 €	7,00 €	16,50 €			
<b>Tarif normal - Abonné</b>	16,50 €	11,50 €	9,50 €	21,50 €	17,00 €	12,00 €	10,00 €	21,50 €			
<b>Tarif réduit - Abonné</b>	11,50 €	9,50 €	7,50 €	16,50 €	12,00 €	10,00 €	8,00 €	16,50 €			
<b>Tarif - 12 ans - Abonné</b>	9,50 €	7,50 €	6,50 €	11,50 €	9,00 €	7,00 €	6,00 €	11,50 €			
<b>Tarif spectacle programmé en co-accueil avec les acteurs culturels du Grésivaudan (salles et associations sous conventionnement)</b>	7,00 €				7,00 €						
<b>Nouveau Tarif festival "Echo ! Tous au spectacle vivant. Tournée en Grésivaudan"</b>					gratuité						
<b>Tarif établissements scolaires ou centres de loisirs / structures d'accueil jeunes et jeunesse :</b>											
	<i>jusqu'à 12 ans</i>				6,00 €	6,00 €	6,00 €				
	<i>de 12 à 17 ans</i>				8,00 €	8,00 €	8,00 €				
<i>accompagnateurs</i>				place exonérée dans la limite de 4 accompagnateurs par classe/groupe				place exonérée dans la limite de 4 accompagnateurs par classe/groupe			
<b>Carte d'abonnement</b>											
<i>Individuelle</i>	carte d'abonnement individuelle et nominative délivrée systématiquement à partir de 3 spectacles différents de l'Espace Aragon achetés simultanément				carte d'abonnement individuelle et nominative délivrée systématiquement à partir de 3 spectacles différents de l'Espace Aragon achetés simultanément						
<i>Famille (membres d'une même famille)</i>											
<b>Carte partenaire CE</b>	71,00 €				71,00 €				-		
<b>Opérations spécifiques</b>											
<b>Festival du film pour enfants - Automne</b> <i>Abonnements identiques aux cinémas de Vizille, partenaire de l'opération</i>											
<i>Carnet de 10 places (adultes et enfants) non nominatif Valables uniquement sur le festival de l'année d'achat pour le cinéma et les spectacles associés au festival Les carnets du cinéma de Vizille sont également valables à l'Espace Aragon</i>					40,00 €						
<i>Tarif - 14 ans</i>					4,50 €						
<i>Tarif normal</i>					6,00 €						

**Tarif réduit sur présentation d'une pièce justificative en cours de validité** : pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA, de l'AAH, (la pièce doit dater de moins de 6 mois), jeunes de - 18 ans, lycéens, étudiants de moins de 26 ans, bénéficiaires de l'ASPA (anciennement minimum vieillesse), groupes à partir de 8 personnes (tarif par personne), adhérents de l'association de l'Espace Aragon, familles nombreuses.

**Tarif scolaire et centre de loisirs** : par élève et par accompagnateur

**Carte d'abonnement** : (Valable 1 saison: généralement de septembre N à juin N+1)

Carte d'abonnement délivrée dès l'achat de 3 spectacles, elle donne droit au tarif abonné sur tous les spectacles de la saison et aux tarifs partenaires dans les salles partenaires\*.

Le tarif abonné est accessible sur présentation d'un justificatif (carte d'adhérent ou d'abonnement) d'une des salles partenaires\* de l'Espace Aragon.

\*Salles Partenaires : Le Coléo, Paul Jargot, Le Belvédère, L'Agora, La Pléiade, Festival de l'Arpenteur

**Espace Aragon  
 (Villard-Bonnot)  
 Activité TTC**

**Dernière modification :** délibération n°DEL -2021-0408 du 17 décembre 2021

Cinéma	Tarifs TTC au 01.09.2022
<b>Tarif normal</b>	8,00 €
<b>Tarif réduit</b>	6,00 €
<b>Tarif (- 14 ans)</b> (dispositif national)	4,50 €
<b>Abonnement de 10 entrées - 14 ans et jeunes bénéficiaires pass culture</b> (durée de validité 2 ans de date à date) entrées valables pour le festival du film pour enfants	41,00 €
<b>Abonnement de 10 entrées</b> (durée de validité 2 ans de date à date) <b>Tarif "œuvres sociales du cinéma"</b> (fixé par convention)	56,00 € 8,00 €
<b>Tarif établissements scolaires ou centres de loisirs / structures d'accueil jeunes et jeunesse :</b>	
Dispositif national	2,50 €
Films répertoire	3,50 €
<b>Tarif "PASS Région"</b> (Fixé à 5 € par convention avec la Région) <i>Prise en charge par la Région</i> <i>Participation du jeune</i>	4,00 € 1,00 €
<b>Location de lunettes 3D</b>	1,00 €
<b>Soirée spéciale cinéma &amp; spectacle</b>	15,00 €
<b>Films inférieurs à 1 heure</b> (sauf dispositifs nationaux)	4,00 €

*Proposition:*

Proposition de tarifs	
Montant	%
<b>8,00 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>6,00 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>4,50 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>41,00 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>56,00 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>8,00 €</b>	
<b>3,00 €</b>	<b>20,0%</b>
<b>3,50 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>4,00 €</b>	-
<b>1,00 €</b>	-
<b>1,00 €</b>	<b>0,0%</b>
<b>15,00 €</b>	-
<b>4,00 €</b>	-

**Tarif réduit Sur présentation d'une pièce justificative en cours de validité :** pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA, de l'AAH, (la pièce doit dater de moins de 6 mois), jeunes de - 18 ans, lycéens, étudiants de moins de 26 ans, bénéficiaires de l'ASPA (anciennement minimum vieillesse), groupes à partir de 8 personnes (tarif par personne), adhérents de l'association de l'Espace Aragon, familles nombreuses.

**Modes de règlements :** espèces, carte bancaire, chèques, chèques vacances, Pass' Région (pas de remboursement si le prix de la place est supérieur au chèque ou au pass), Pass'culture, Pass'culture découverte, Pass Région, Tickets ciné-indépendants, Ticket Action Cinémas (partenariat CETT), ticket L'Entraide (œuvres sociales)

**Dernière modification :** délibération n°DEL -2022-0107 du 16 mai 2022

Opérations spécifiques	Tarifs TTC au 1.05.2022
<b>Printemps du cinéma</b> (dispositif national) <i>Toutes les séances sont au tarif unique</i>	se référer au tarif du dispositif national en vigueur
<b>Fête du cinéma</b> (dispositif national) <i>Toutes les séances sont au tarif unique</i>	
<b>Festival Télérama</b> (dispositif national) <i>Toutes les séances sont au tarif unique</i>	
<b>Festival du film pour enfants - Automne</b> <i>Abonnements identiques aux cinémas de Vizille, partenaire de l'opération</i> Carnet de 10 places (adultes et enfants) non nominatif Valables uniquement sur le festival de l'année d'achat pour le cinéma <b>et les spectacles associés au festival</b> <b>Les carnets du cinéma de Vizille sont également valables à l'Espace Aragon</b>	40,00 €
Tarif - 14 ans	4,50 €
Tarif normal	6,00 €

Proposition de tarifs	
Montant	%
se référer au tarif du dispositif national en vigueur	-
	-
	-
<b>40,00 €</b>	
<b>4,50 €</b>	-
<b>6,00 €</b>	-